

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 4 juillet 2006 à 19 h 55 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Madame Carole Boisclair	Monsieur Réal Julien
Madame Nicole Bourassa	Monsieur Serge Lafontaine
Madame France Désaulniers	Madame Brunelle Lafrenière
Madame Sylvie Dupont-Simard	Madame Line Lecours
Monsieur Denis Émond	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Diane Samson
Madame Johanne Harvey	Madame Nicole Thiffeault-Marchand

Madame Sylvie Giroux, commissaire représentante du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc. Monsieur Daniel Bussière, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Madame Maryse Demers	Directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée de quatre membres du personnel de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption de La Tuque, secteur Parent, ainsi que de six parents de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

---

Président(e)

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 1 0706 :** Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0706-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants:

5.4 Évaluation de la Direction générale adjointe (Claude Leclerc).  
6.1 Persévérance scolaire – Chambres de commerce.  
8.1 Ententes avec Emploi-Québec.

Adopté unanimement

Adoption d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 2 0706 :** Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 20 juin 2006 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0706-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, madame la présidente Danielle Bolduc invite les personnes présentes à prendre la parole.

Sur ce, madame Christine Boisjoly du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel fait lecture d'une résolution adoptée par ce conseil d'établissement, laquelle demande une organisation scolaire de quinze classes. Après avoir lu cette résolution, madame Boisjoly soumet divers arguments à l'appui de cette demande.

Le directeur général, monsieur Claude Leclerc, informe madame Boisjoly de la réflexion des membres du conseil des commissaires quant à cette demande. À ce sujet, les commissaires ont convenu qu'une organisation avec 14 classes serait viable compte tenu notamment de la capacité d'accueil de l'école et des règles à respecter selon la convention collective applicable. S'ensuivent des échanges entre le directeur général et madame Boisjoly portant notamment sur les transferts d'élèves antérieurs, la capacité d'accueil, le transport scolaire et autres.

---

Président(e)

Par la suite, monsieur Sébastien Carbonneau, président du conseil des enseignants de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption fait une intervention afin de signifier leur désaccord concernant l'abolition d'un poste d'enseignant à cette école pour l'année scolaire 2006-2007. Monsieur Carbonneau réfère alors à une lettre transmise par le conseil des enseignants à la Direction générale. Monsieur Claude Leclerc mentionne alors que cette lettre a été portée à la connaissance des commissaires. Monsieur Carbonneau fait ensuite lecture d'une lettre adressée par Groupe Action Parent qui dénonce la coupure du poste d'enseignant. Monsieur Carbonneau soumet après cela des arguments à l'appui de leur position et demande si la coupure du poste d'enseignant peut être évitée.

À ce sujet, le directeur général, monsieur Claude Leclerc, mentionne que les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance de cette demande et procédé à son analyse et qu'il y a consensus afin de ne pas modifier à ce moment-ci l'organisation scolaire prévue, laquelle implique effectivement la coupure d'un poste d'enseignant, et ce, en tenant compte des règles prévues à la convention collective applicable.

Madame la présidente Danielle Bolduc remercie les personnes pour leur intervention. Les personnes présentes dans l'assistance quittent ensuite la séance.

Considération est après faite des sujets présentés par la Direction générale. Monsieur Claude Leclerc fait alors part de recommandations pour l'engagement de personnel cadre et les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Engagement de  
Céline Roy au  
poste de directrice  
adjointe au  
primaire à l'école  
institutionnelle  
Saint-Jacques – de  
la Jeune-Relève –  
Immaculée-  
Conception

**RÉSOLUTION 3 0706 :**

CONSIDÉRANT, par suite du processus d'affectation du personnel de direction d'établissement pour l'année scolaire 2006-2007, qu'un poste de direction adjointe d'établissement primaire est vacant;

CONSIDÉRANT qu'une recommandation a été soumise par le comité de sélection formé pour les fins de comblement de ce poste;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que madame Céline Roy soit engagée au poste de directrice adjointe d'établissement primaire;

QUE cet engagement soit effectif à compter du 14 août 2006;

QUE l'affectation de madame Roy soit à l'école institutionnelle Saint-Jacques – de la Jeune-Relève – Immaculée-Conception;

QUE cet engagement soit également sous réserve des lois, des règlements et de la politique relatifs aux conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président(e)

Engagement de Nancy Jacob au poste de directrice adjointe à l'école secondaire Val-Mauricie

**RÉSOLUTION 4 0706 :**

CONSIDÉRANT, par suite du processus d'affectation du personnel de direction d'établissement pour l'année scolaire 2006-2007, qu'un poste de direction adjointe d'établissement secondaire est vacant;

CONSIDÉRANT qu'une recommandation a été soumise par le comité de sélection formé pour les fins de comblement de ce poste;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que madame Nancy Jacob soit engagée au poste de directrice adjointe d'établissement secondaire;

QUE cet engagement soit effectif à compter du 14 août 2006;

QUE l'affectation de madame Jacob soit à l'école secondaire Val-Mauricie;

QUE cet engagement soit également sous réserve des lois, des règlements et de la politique relatifs aux conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Adopté unanimement

Engagement de Jacinthe Filion au poste de directrice adjointe à l'école secondaire des Chutes

**RÉSOLUTION 5 0706 :**

CONSIDÉRANT, par suite du processus d'affectation du personnel de direction d'établissement pour l'année scolaire 2006-2007, qu'un poste de direction adjointe d'établissement secondaire est vacant;

CONSIDÉRANT qu'une recommandation a été soumise par le comité de sélection formé pour les fins de comblement de ce poste;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que madame Jacinthe Filion soit engagée au poste de directrice adjointe d'établissement secondaire;

QUE cet engagement soit effectif à compter du 14 août 2006;

QUE l'affectation de madame Filion soit à l'école secondaire des Chutes;

QUE cet engagement soit également sous réserve des lois, des règlements et de la politique relatifs aux conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président(e)

Engagement de René Perron au poste de directeur adjoint à l'école secondaire du Rocher

**RÉSOLUTION 6 0706 :**

CONSIDÉRANT, par suite du processus d'affectation du personnel de direction d'établissement pour l'année scolaire 2006-2007, qu'un poste de direction adjointe d'établissement secondaire est vacant;

CONSIDÉRANT qu'une recommandation a été soumise par le comité de sélection formé pour les fins de comblement de ce poste;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que monsieur René Perron soit engagé au poste de directeur adjoint d'établissement secondaire;

QUE cet engagement soit effectif à compter du 14 août 2006;

QUE l'affectation de monsieur Perron soit à l'école secondaire du Rocher;

QUE cet engagement soit également sous réserve des lois, des règlements et de la politique relatifs aux conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Adopté unanimement

Engagement de Marc St-Arnaud au poste de directeur adjoint au Carrefour Formation Mauricie

**RÉSOLUTION 7 0706 :**

CONSIDÉRANT, par suite de départ à la retraite et au processus d'affectation du personnel de direction d'établissement pour l'année scolaire 2006-2007, qu'un poste de direction adjointe de centre de formation professionnelle est vacant;

CONSIDÉRANT qu'une recommandation a été soumise par le comité de sélection formé pour les fins de comblement de ce poste;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que monsieur Marc St-Arnaud soit engagé au poste de directeur adjoint de centre de formation professionnelle;

QUE cet engagement soit effectif à compter du 23 août 2006;

QUE l'affectation de monsieur St-Arnaud soit au Carrefour Formation Mauricie;

QUE cet engagement soit sous réserve d'une entente à conclure avec l'Association des cadres scolaires du Québec – Section Mauricie;

\_\_\_\_\_  
Président(e)

QUE cet engagement soit également sous réserve des lois, des règlements et de la politique relatifs aux conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, les membres du conseil des commissaires adoptent des résolutions concernant des demandes de révision d'une décision présentées par des parents, et ce, après avoir reçu les recommandations du comité formé pour l'examen de ces demandes.

Décision relative à  
une demande de  
révision

**RÉSOLUTION 8 0706 :**            CONSIDÉRANT que la décision de passage au  
secondaire concernant l'élève M. L. (1994-02-08) a fait  
l'objet d'une demande de révision de la part de ses parents;

CONSIDÉRANT, suite à cette demande, que le conseil  
des commissaires a formé un comité de révision qui a fait l'examen de la demande,  
procédure pendant laquelle les intéressés ont pu faire part de leurs observations;

CONSIDÉRANT que le comité de révision a soumis sa  
recommandation;

EN CONSÉQUENCE et en tenant compte de la  
recommandation du comité de révision, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand  
PROPOSE que la commission scolaire confirme la décision de passage au secondaire  
concernant l'élève M. L. (1994-02-08).

Adopté unanimement

Décision relative à  
une demande de  
révision

**RÉSOLUTION 9 0706 :**            CONSIDÉRANT que la décision de refuser la demande  
de changement d'école concernant l'élève S. É. P. (1994-  
10-27) a fait l'objet d'une demande de révision de la part de ses parents;

CONSIDÉRANT, suite à cette demande, que le conseil  
des commissaires a formé un comité de révision qui a fait l'examen de la demande, procédure  
pendant laquelle les intéressés ont pu faire part de leurs observations;

CONSIDÉRANT que le comité de révision a soumis sa  
recommandation;

EN CONSÉQUENCE et en tenant compte de la  
recommandation du comité de révision, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE  
que la commission scolaire infirme la décision de refuser la demande de changement d'école  
concernant l'élève S. É. P. (1994-10-27).

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président(e)

Décision relative à  
une demande de  
révision

**RÉSOLUTION 10 0706 :**            CONSIDÉRANT que la décision de passage au  
secondaire concernant l'élève M. L.-N. (1994-05-19) a  
fait l'objet d'une demande de révision de la part de ses parents;

CONSIDÉRANT, suite à cette demande, que le conseil  
des commissaires a formé un comité de révision qui a fait l'examen de la demande, procédure  
pendant laquelle les intéressés ont pu faire part de leurs observations;

CONSIDÉRANT que le comité de révision a soumis sa  
recommandation;

EN CONSÉQUENCE et en tenant compte de la  
recommandation du comité de révision, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand  
PROPOSE que la commission scolaire confirme la décision de passage au secondaire  
concernant l'élève M. L.-N. (1994-05-19).

Adopté unanimement

Les commissaires adoptent ensuite une résolution relative au reclassement d'un cadre.

Reclassement de  
monsieur Yves-  
Louis Bourassa

**RÉSOLUTION 11 0706 :**            CONSIDÉRANT qu'une entente de principe est  
intervenue avec l'Association mauricienne des directrices  
et des directeurs d'établissements (A.M.D.E.) concernant le reclassement d'un membre de  
l'A.M.D.E. à titre d'enseignant;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que cette entente soit  
ratifiée par les parties;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie  
Dupont-Simard PROPOSE que soit acceptée l'entente précitée avec l'Association mauricienne  
des directrices et des directeurs d'établissements (A.M.D.E.) relative à monsieur Yves-Louis  
Bourassa;

QUE la présidente et le directeur général soient autorisés à  
signer l'entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Il est après cela procédé à l'adoption d'une résolution concernant le boni au rendement du  
directeur général adjoint.

Boni au rendement  
au directeur  
général adjoint –  
Daniel Bussière

**RÉSOLUTION 12 0706 :**            CONSIDÉRANT, en référence au Règlement déterminant  
certaines conditions de travail des hors cadres des  
commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal, que la  
commission scolaire applique un mécanisme d'octroi de boni au rendement au hors cadre afin  
de souligner l'excellence du travail accompli;

---

Président(e)

---

Secrétaire

CONSIDÉRANT que le versement d'un boni au rendement s'appuie sur la mise en œuvre d'un processus d'évaluation appliqué par la commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'évaluation de monsieur Daniel Bussière, à titre de directeur général adjoint, soumise par le directeur général au conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que soit autorisé le versement du boni au rendement pour l'année scolaire 2005-2006 tel que déterminé dans l'évaluation de monsieur Daniel Bussière à titre de directeur général adjoint, laquelle est conservée dans le dossier personnel de celui-ci.

Adopté unanimement

Consécutivement, sont considérés les sujets présentés par la présidence. Madame Danielle Bolduc mentionne qu'il y aurait lieu de soumettre des candidatures à l'Ordre du mérite scolaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Des résolutions en ce sens sont alors adoptées.

Candidature de Réjean Gélinas pour l'Ordre du mérite scolaire

**RÉSOLUTION 13 0706 :** CONSIDÉRANT que l'Ordre du mérite scolaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec (F.C.S.Q.) a pour but d'honorer une citoyenne ou un citoyen qui a contribué de façon spéciale à l'avancement de l'éducation et particulièrement à la promotion et au progrès des commissions scolaires et du système public d'enseignement;

CONSIDÉRANT l'engagement social et communautaire de monsieur le commissaire Réjean Gélinas;

CONSIDÉRANT que monsieur Réjean Gélinas œuvre à titre de commissaire depuis vingt et un (21) ans;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que la candidature de monsieur le commissaire Réjean Gélinas soit présentée à la Fédération des commissions scolaires du Québec (F.C.S.Q.) pour l'Ordre du mérite scolaire.

Adopté unanimement

Candidature de Pierre Larose pour l'Ordre du mérite scolaire

**RÉSOLUTION 14 0706 :** CONSIDÉRANT que l'Ordre du mérite scolaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec (F.C.S.Q.) a pour but d'honorer une citoyenne ou un citoyen qui a contribué de façon spéciale à l'avancement de l'éducation et particulièrement à la promotion et au progrès des commissions scolaires et du système public d'enseignement;

---

Président(e)

---

Secrétaire



CONSIDÉRANT que monsieur Pierre Larose, récemment retraité et ex-directeur des Services complémentaires a, par son expertise, fait sa marque au service de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que monsieur Pierre Larose est notamment reconnu pour son leadership, son influence et son engagement social et communautaire, et ce, tant au niveau local que régional;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que la candidature de monsieur Pierre Larose soit présentée à la Fédération des commissions scolaires du Québec (F.C.S.Q.) dans le cadre de l'Ordre du mérite scolaire.

Adopté unanimement

Madame la présidente Danielle Bolduc informe les commissaires de la tenue d'une rencontre régionale de la F.C.S.Q. qui aura lieu le 24 août prochain à l'École nationale de police du Québec à Nicolet.

Dans un autre ordre d'idées, madame la présidente Danielle Bolduc porte à l'attention des commissaires l'évaluation du directeur général, monsieur Claude Leclerc, dans le cadre de l'octroi du boni au rendement. Il est également précisé qu'une évaluation de monsieur Leclerc est aussi présente à titre de directeur général adjoint pour la partie de l'année où il a œuvré à ce titre en 2005-2006. Les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Boni au rendement  
au directeur  
général – Claude  
Leclerc

**RÉSOLUTION 15 0706 :**

CONSIDÉRANT, en référence au Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal, que la commission scolaire applique un mécanisme d'octroi de boni au rendement au hors cadre afin de souligner l'excellence du travail accompli;

CONSIDÉRANT que le versement d'un boni au rendement s'appuie sur la mise en œuvre d'un processus d'évaluation appliqué par la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le comité formé à cette fin a présenté ses recommandations au conseil des commissaires concernant le directeur général, monsieur Claude Leclerc;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit autorisé le versement du boni au rendement pour l'année scolaire 2005-2006 tel que déterminé dans l'évaluation du directeur général, laquelle est conservée dans le dossier personnel de celui-ci.

Adopté unanimement

---

Président(e)

Boni au rendement  
au directeur  
général adjoint –  
Claude Leclerc

**RÉSOLUTION 16 0706 :**

CONSIDÉRANT, en référence au Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal, que la commission scolaire applique un mécanisme d'octroi de boni au rendement au hors cadre afin de souligner l'excellence du travail accompli;

CONSIDÉRANT que le versement d'un boni au rendement s'appuie sur la mise en œuvre d'un processus d'évaluation appliqué par la commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'évaluation de monsieur Claude Leclerc à titre de directeur général adjoint soumise par le directeur général au conseil des commissaires, et ce, pour la partie de l'année scolaire 2005-2006 concernée;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que soit autorisé le versement du boni au rendement pour l'année scolaire 2005-2006 tel que déterminé dans l'évaluation de monsieur Claude Leclerc à titre de directeur général adjoint, laquelle est conservée dans le dossier personnel de celui-ci.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par les commissaires, monsieur Réal Julien sollicite une rencontre entre les commissaires et un représentant des chambres de commerce afin de recevoir de l'information sur le programme portant sur la persévérance scolaire. Des renseignements sont alors fournis par le directeur général ainsi que par monsieur Denis Émond sur la nature de ce programme. Il est convenu qu'une invitation sera faite auprès des chambres de commerce afin de donner suite à la demande de monsieur Julien.

Madame la présidente Danielle Bolduc quitte momentanément la séance du conseil des commissaires. Le vice-président, monsieur Serge Lafontaine, assume la présidence de la séance en l'absence de madame Bolduc.

Présentation est faite, en référence aux sujets présentés par les Services éducatifs (jeunes), d'une recommandation concernant le dossier de l'U.R.L.S. de la Mauricie portant sur la prévention et intervention en matière de violence et d'abus sexuel dans le cadre des activités sportives et socioculturelles. Après avoir reçu les renseignements requis de madame Maryse Demers, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Prévention et  
intervention en  
matière de  
violence et d'abus  
sexuel dans le  
cadre des activités  
sportives et  
socioculturelles –  
U.R.L.S. de la  
Mauricie

**RÉSOLUTION 17 0706 :**

CONSIDÉRANT que l'U.R.L.S. de la Mauricie prône la prévention et l'intervention en matière de violence et d'abus sexuel, et ce, dans le cadre des activités sportives et socioculturelles;

CONSIDÉRANT que l'U.R.L.S. de la Mauricie invite les organismes à élaborer et à se doter d'une politique en ce sens;

CONSIDÉRANT qu'une politique sur le harcèlement en milieu de travail est déjà applicable à la Commission scolaire de l'Énergie;

---

Président(e)

---

Secrétaire

CONSIDÉRANT, également, que la commission scolaire est soumise, en conformité avec la Loi sur l'instruction publique, à la vérification des antécédents judiciaires pour les personnes appelées à œuvrer auprès des élèves mineurs ou à être régulièrement en contact avec eux;

CONSIDÉRANT, de plus, que la structure administrative de la commission scolaire permet que des personnes en autorité assument les responsabilités afférentes aux interventions requises en cas de violence ou d'abus sexuel;

EN CONSÉQUENCE, la commissaire représentante du comité de parents madame Sylvie Giroux PROPOSE que l'U.R.L.S. de la Mauricie soit informée que la Commission scolaire de l'Énergie souscrit à son principe de prévention et d'intervention en matière de violence et d'abus sexuel à l'égard des mineurs;

QU'à cet effet des procédures et mécanismes requis sont actuellement en vigueur;

QUE, par ailleurs, il est convenu qu'un guide d'accompagnement quant aux modalités d'intervention sera élaboré pour les personnes oeuvrant auprès des élèves mineurs.

Adopté unanimement

Madame Danielle Bolduc réintègre la séance à ce moment-ci et reprend le siège de la présidence.

Consécutivement, et en référence aux sujets présentés par les Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, monsieur Denis Lampron soumet à l'autorisation du conseil des commissaires des ententes avec Emploi-Québec.

Entente avec le  
Centre local  
d'emploi de  
Shawinigan

**RÉSOLUTION 18 0706 :**

CONSIDÉRANT que des clients d'Emploi-Québec ont besoin de compléter leur formation académique;

CONSIDÉRANT que le Centre local d'emploi de Shawinigan recourt pour ses clients aux services du Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice et ceux du Service aux entreprises de la Commission scolaire de l'Énergie;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que la présidente et le directeur général soient autorisés à signer l'entente de services (#140577-0) proposée par le Centre local d'Emploi de Shawinigan concernant la formation générale des adultes pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

---

Président(e)

---

Secrétaire



Détermination du taux d'intérêts sur arrérages de taxes scolaires pour l'année scolaire 2006-2007

**RÉSOLUTION 21 0706 :** Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie décrète le taux d'intérêts de 15 % sur les comptes de taxes en arrérages pour l'année scolaire 2006-2007.

Adopté unanimement

Taux de taxes scolaires 2006-2007

**RÉSOLUTION 22 0706 :** Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie décrète un taux de taxes de 0,35 \$ du cent dollars (100 \$) d'évaluation pour l'année 2006-2007, le tout en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'instruction publique.

Adopté unanimement

Par la suite, les commissaires procèdent au dépôt de documents relatifs aux plans d'investissements, et ce, après avoir reçu les explications de monsieur Jean-Guy Trépanier.

Plans d'investissements MAO – PCP 2006-2007

**RÉSOLUTION 23 0706 :** Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que soient déposés les documents suivants :

- ✓ Plan d'investissement - Mobilier - Appareillage - Outillage 2006-2007 tel que décrit au document 0706-03;
- ✓ Plan d'investissement - Projets à caractère physique 2006-2007 tel que décrit au document 0706-04.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires considèrent après cela les sujets présentés par les Services des ressources humaines. Monsieur Bertrand Rodrigue soumet alors, pour adoption, des modifications au plan d'effectifs en services directs aux élèves 2006-2007. Il est donné suite à la recommandation présentée et une résolution est adoptée en ce sens.

Modifications au plan d'effectifs en services directs aux élèves 2006-2007

**RÉSOLUTION 24 0706 :** CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel en services directs aux élèves pour l'année scolaire 2006-2007 et la consultation effectuée auprès du syndicat des employés de soutien de la Mauricie (C.S.Q.);

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE d'accepter les modifications au plan d'effectifs en services directs aux élèves 2006-2007 comme suit :

Abolition de postes :

- ✓ 6 postes de techniciens(nes) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école secondaire Val-Mauricie, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 15 heures/semaine à l'école secondaire Val-Mauricie, secteur Shawinigan-Sud;

---

Président(e)

---

Secrétaire

- ✓ 3 postes de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Antoine-Hallé à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école de la Tortue-des-bois à Saint-Mathieu-du-Parc;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 26 heures/semaine à l'école Centrale à La Tuque;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école de la Jeune-Relève à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Jacques-Buteux à La Tuque ;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 30 heures/semaine à l'école La Croisière à Saint-Sévérin ;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Laflèche à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Masson à Sainte-Thècle ;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 12,5 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Lac-à-la-Tortue;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Lac-à-la-Tortue;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Sablon d'Or à Lac-aux-Sables;
- ✓ 2 postes de techniciens(nes) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Saint-André à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 30 heures/semaine à l'école Saint-Charles-Garnier à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 15 heures/semaine à l'école Saint-Georges à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 3 postes de techniciens(nes) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Saint-Jacques à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 20 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 15 heures/semaine à l'école Saint-Jacques à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 15 heures/semaine à l'école Saint-Joseph à Shawinigan;

---

Président(e)

- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 30 heures/semaine à l'école Saint-Joseph à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) interprète, 28 heures/semaine à l'école Dominique-Savio à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) interprète, 20 heures/semaine à l'école à secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 20 heures/semaine à l'école de Sainte-Flore à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 25 heures/semaine à l'école Laflèche à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 25 heures/semaine à l'école Saint-Georges à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 16 heures/semaine à l'école Saint-Georges à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 25 heures/semaine à l'école Saint-André à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 16 heures/semaine à l'école Saint-André à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 18,25 heures/semaine à l'école Jacques-Buteux à La Tuque ;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 20 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Lac-à-la-Tortue;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 16 heures/semaine à l'école La Providence à Saint-Tite;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 23 heures/semaine à l'école Centrale à La Tuque ;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 18 heures/semaine à l'école Centrale à La Tuque ;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 18 heures/semaine à l'école Saint-Jacques à Shawinigan;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 19 heures/semaine à l'école Immaculée-Conception à Shawinigan;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 30 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 22,5 heures/semaine à l'école Marie-Médiatrice à La Tuque;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 25 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel;

---

Président(e)

- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 25 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 24 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 18 heures/semaine à l'école Saint-Charles-Garnier à Shawinigan;

Ouvertures de postes :

- ✓ 6 postes de techniciens(nes) en éducation spécialisée, 30 heures/semaine à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école secondaire Val-Mauricie, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 18 heures/semaine à l'école secondaire du Rocher, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 15 heures/semaine à l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 26,5 heures/semaine à l'école Antoine-Hallé à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 15 heures/semaine à l'école de la Jeune-Relève à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 20 heures/semaine à l'école des Boisés à Saint-Alexis-des-Monts;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Dominique-Savio à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Immaculée-Conception à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école La Croisière à Saint-Sévérin;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 26 heures/semaine à l'école Marie-Médiatrice à La Tuque;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 26,5 heures/semaine à l'école Masson à Sainte-Thècle ;
- ✓ 2 postes de techniciens(nes) en éducation spécialisée, 30 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Lac-à-la-Tortue;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Plein Soleil à Hérouxville;

---

Président(e)



- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 10 heures/semaine à l'école Plein Soleil à Hérouxville;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 20 heures/semaine à l'école Primadel à Saint-Adelphe;
- ✓ 2 postes de techniciens(nes) en éducation spécialisée, 30 heures/semaine à l'école Antoine-Hallé à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 2 postes de techniciens(nes) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Antoine-Hallé à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 15 heures/semaine à l'école Saint-Charles-Garnier à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 20 heures/semaine à l'école Saint-Georges à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 2 postes de techniciens(nes) en éducation spécialisée, 30 heures/semaine à l'école Saint-Jacques à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 15 heures/semaine à l'école Saint-Joseph Shawinigan, secteur Saint-Gérard-des-Laurentides;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 20 heures/semaine à l'école Saint-Joseph à Shawinigan;
- ✓ 2 postes de techniciens(nes) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 15 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 15 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) interprète, 28 heures/semaine à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) interprète, 15 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste de préposé(e) aux élèves handicapés, 10 heures/semaine à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste de préposé(e) aux élèves handicapés, 15 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 15 heures/semaine à l'école Saint-Joseph à Shawinigan;
- ✓ 2 postes d'éducateurs(trices) en service de garde, 7,5 heures/semaine à l'école Saint-Joseph à Shawinigan;

---

Président(e)

- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 19,5 heures/semaine à l'école Saint-Charles-Garnier à Shawinigan;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 12,5 heures/semaine à l'école Dominique-Savio à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 7,5 heures/semaine à l'école Dominique-Savio à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 30 heures/semaine à l'école de Sainte-Flore à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 11 heures/semaine à l'école de Sainte-Flore à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 16,5 heures/semaine à l'école Laflèche à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 10,5 heures/semaine à l'école Laflèche à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 15,5 heures/semaine à l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 7 heures/semaine à l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 27 heures/semaine à l'école Saint-Georges à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 18 heures/semaine à l'école Saint-Georges à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 3 postes d'éducateurs(trices) en service de garde, 7,5 heures/semaine à l'école Saint-Georges à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 27 heures/semaine à l'école Saint-André à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 18 heures/semaine à l'école Saint-André à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 2 postes d'éducateurs(trices) en service de garde, 7,5 heures/semaine à l'école Saint-André à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste technicien(ne) en service de garde, 35 heures/semaine l'école à des Boisés à Saint-Alexis-des-Monts;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 6,25 heures/semaine à l'école des Boisés à Saint-Alexis-des-Monts;
- ✓ 1 poste technicien(ne) service de garde, 10 heures/semaine à l'école Saint-Jacques à Shawinigan;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 12,25 heures/semaine à l'école Jacques-Buteux à La Tuque;

---

Président(e)

- ✓ 2 postes d'éducateurs(trices) en service de garde, 7,5 heures/semaine à l'école Jacques-Buteux à La Tuque;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 28,75 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Lac-à-la-Tortue;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 8,75 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Lac-à-la-Tortue;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 11 heures/semaine à l'école La Providence à Saint-Tite;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 16,5 heures/semaine à l'école Centrale à La Tuque;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 20 heures/semaine à l'école Centrale à La Tuque;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 12,5 heures/semaine à l'école Antoine-Hallé à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en service de garde, 30 heures/semaine à l'école de la Tortue-des-Bois à Saint-Mathieu-du-Parc;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 9 heures/semaine à l'école de la Tortue-des-Bois à Saint-Mathieu-du-Parc;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 15,5 heures/semaine à l'école Immaculée-Conception à Shawinigan;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 8 heures/semaine à l'école Immaculée-Conception à Shawinigan;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 35 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 9,5 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 24 heures/semaine à l'école Marie-Médiatrice à La Tuque;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 11 heures/semaine à l'école Marie-Médiatrice à La Tuque;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 9,5 heures/semaine à l'école Marie-Médiatrice à La Tuque;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 9 heures/semaine à l'école de la Jeune-Relève à Shawinigan;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 26,5 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel;
- ✓ 4 postes d'éducateur(trice) en service de garde, 6,25 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel;

---

Président(e)

- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 15,5 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 7,5 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 25,5 heures/semaine à l'école Saint-Jacques à Shawinigan;
- ✓ 3 postes d'éducateurs(trices) en service de garde, 10 heures/semaine à l'école Saint-Jacques à Shawinigan;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 10,5 heures/semaine à l'école Saint-Jacques à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en service de garde, 35 heures/semaine à l'école Villa-de-la-Jeunesse à Saint-Élie-de-Caxton;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 17 heures/semaine à l'école Saint-Joseph à Shawinigan, secteur Saint-Gérard-des-Laurentides;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en service de garde, 35 heures/semaine à l'école La Croisière à Saint-Sévérin;
- ✓ 1 poste d'éducateur(trice) en service de garde, 26,5 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;

Adopté unanimement

Relativement aux sujets présentés par les Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire, monsieur Jean-Guy Trépanier soumet, pour acceptation, des recommandations quant à l'octroi de contrats concernant la réfection d'une chaufferie ainsi que la téléphonie IP. De plus, il est recommandé de modifier une résolution relative à la vente d'un terrain. Au terme des explications fournies par monsieur Trépanier, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Octroi du contrat -  
Réfection de la  
chaufferie à  
l'école secondaire  
Champagnat

**RÉSOLUTION 25 0706 :**

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments 2005-2006 », le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a confirmé une allocation pour la réalisation de réfection de la chaufferie de l'école secondaire Champagnat;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé, par appel d'offres public, des soumissions pour l'exécution des travaux;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions faite en date du 27 juin 2006 à 15 h 00;

CONSIDÉRANT l'analyse de conformité et la recommandation de Synergétik Experts-Conseils, ingénieurs en mécanique;

\_\_\_\_\_  
Président(e)

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que le contrat pour l'exécution des travaux de réfection de la chaufferie à l'école secondaire Champagnat soit accordé à l'unique soumissionnaire, soit Entreprises Arseneault Inc. de Nicolet, au montant de 177 713,63 \$, taxes incluses;

QUE conformément à la clause du devis descriptif, les travaux débiteront dès la signature du contrat et se termineront le 29 septembre 2006;

QUE madame Danielle Bolduc, présidente et monsieur Claude Leclerc, directeur général soient autorisés à signer le contrat, pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Octroi du contrat –  
Téléphonie IP

**RÉSOLUTION 26 0706 :** CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a réservé un montant de 625 000 \$ puisé à même le surplus accumulé pour l'implantation de la téléphonie IP (résolution 335 0506);

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a procédé à l'embauche d'un spécialiste en téléphonie IP pour la préparation des plans et devis, de l'appel d'offres et pour le suivi du dossier;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé par appel d'offres public, des soumissions pour la fourniture et l'installation de la téléphonie IP dans toutes les bâtisses du territoire, à l'exception de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à Parent;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions faite en date du 26 juin 2006;

CONSIDÉRANT la conformité et l'analyse des soumissions reçues, telles que décrites au document 0706-05;

CONSIDÉRANT que l'écart entre le coût total du projet et le montant réservé de 625 000 \$ sera comblé à même les budgets TIC et MAO 2006-2007;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Émond PROPOSE que le contrat pour la fourniture et l'installation de la téléphonie IP soit accordé à Télus, au montant maximal de 695 914 \$, taxes incluses;

QUE madame Danielle Bolduc, présidente et monsieur Claude Leclerc, directeur général soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

---

Président(e)

---

Secrétaire

Modification de la  
résolution  
376 0506 relative à  
la vente d'un  
terrain à la  
Municipalité de  
Saint-Paulin

**RÉSOLUTION 27 0706 :**

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 376 0506,  
que le conseil des commissaires a accepté de céder à  
titre gratuit à la Municipalité de Saint-Paulin le terrain portant le numéro 40-Partie du  
cadastre du Canton de Hunterstown afin de permettre de clarifier le titre de propriété de la  
municipalité en conformité avec l'occupation;

CONSIDÉRANT que la surface du terrain est de 1 084,9  
m.c. plutôt que de 385 mètres carrés;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane  
Samson PROPOSE que la résolution 376 0506, adoptée par le conseil des commissaires le  
23 mai 2006, soit modifiée comme suit :

- ✓ modifier la surface du terrain pour 1 084,9 m.c.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la  
correspondance reçue en date du 4 juillet 2006.

À ce moment-ci, soit à 22 h 55 et en conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à la tenue  
d'un huis clos de la séance.

Huis clos

**RÉSOLUTION 28 0706 :**

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que  
soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente  
séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 23 h 20, il est successivement procédé à la réouverture au public de la séance et à la  
clôture de la séance.

Réouverture de la  
séance

**RÉSOLUTION 29 0706 :**

Madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE  
que soit rouverte au public la présente séance du conseil  
des commissaires.

Adopté unanimement

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION 30 0706 :**

Monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que  
soit déclarée close la présente du conseil des  
commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

---

Président(e)

---

Secrétaire

PRÉSIDENT(E)

---

SECRÉTAIRE

---

---

Président(e)

---

Secrétaire